

called a revenue policy by the Finance Minister, but that honourable gentleman ought to adopt some other means of raising revenue that would not operate injuriously, as this would, upon the Provinces of Quebec and New Brunswick. In endeavouring to conciliate Nova Scotia, the Government were causing heart-burnings and grievances in other Provinces, and he implored the Minister of Finance to reconsider the matter before proceeding further.

Dr. Grant was astonished at the vote of the members from Montreal against the Government, who were trying to carry out Confederation.

Mr. Metcalfe said the tariff was for the interests of a few monopolists and against the interests of Quebec, Ontario and New Brunswick. It was impolitic and unjust to the majority of the business men of Ontario. If they wanted one thing more than another it was cheap fuel. But that tariff would raise the price of coal to the manufacturers of Toronto. The tax would amount to 33½ per cent of the value of coal at the pit's mouth, for coal in Pennsylvania could be produced at the pit's mouth for about \$1 per ton. He hoped the House would vote against that monstrous, odious, and ill-advised tariff, (hear).

Hon. Mr. Anglin considered that the weight of the argument had been against the imposition of those obnoxious duties, and the House would give that indication were no Ministerial pressure brought to bear upon members.

Mr. Le Vesconte entered on personal explanation.

Mr. Mackenzie said it was a matter of great importance that this question should be discussed as a simple business affair. The hon. member for Cumberland made a very long speech, and begged the premises all through, and directed his argument at an imaginary standpoint of his own. The hon. gentleman took it for granted that the policy which was initiated by the Government in the present tariff was one that would, as a matter of course, have a tendency to confer a great amount of prosperity on this country, and a great amount of happiness on this people, (hear). Arguing from this point of view, as if it was a matter not disputed by any one, he sought to cast the greatest possible amount of blame indiscriminately upon every person who chose to differ from him in his opinion. That hon. gentleman had determined to make himself most personally offensive by the extreme

ministre des Finances l'a qualifiée de politique du revenu, mais cet honorable monsieur doit, pour augmenter les revenus, mettre en œuvre quelque autre moyen qui, contrairement à celui-là, ne serait pas préjudiciable aux provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. En s'efforçant de plaire à la Nouvelle-Écosse, le Gouvernement suscite des rancunes et des griefs dans les autres provinces; il implore le ministre des Finances de recon siderer la question avant de pousser plus avant.

Dr Grant s'étonne que les députés de Montréal votent contre le Gouvernement qui s'efforce de mettre en œuvre la Confédération.

M. Metcalfe dit que les droits favorisent les intérêts de quelques monopolisateurs, mais qu'il va à l'encontre des intérêts du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. En plus d'être malhabile, il constitue une injustice envers la majorité des hommes d'affaires de l'Ontario. S'il y a une chose que ceux-ci désirent par-dessus tout, c'est du carburant à bon marché. Mais ces droits feraient monter le prix du charbon pour les manufacturiers de Toronto. La taxe atteindrait 33½ pour cent de la valeur du charbon au sortir de la tête de la mine, puisque le charbon de Pennsylvanie revient à environ un dollar la tonne au sortir de la mine. Il espère que la Chambre votera contre ce droit monstrueux, odieux et malavé. (Bravo!)

L'honorable M. Anglin considère que l'ensemble des arguments militent contre l'imposition de ces droits odieux; c'est l'impression qui se dégagerait des débats si aucune pression ministérielle ne s'exerçait sur les députés.

Mr. Le Vesconte s'engage dans des explications personnelles.

Mr. Mackenzie dit qu'il est très important qu'on traite de cette question comme d'une simple affaire commerciale. L'honorable député de Cumberland a prononcé un très long discours; il a fait une pétition de principe d'un bout à l'autre et a appuyé ses arguments sur un point de vue imaginaire qui lui est propre. L'honorable collègue presuppose que la politique avancée par le Gouvernement à propos du présent tarif devrait, comme si cela allait de soi, procurer une grande prospérité à ce pays et un grand bonheur à ce peuple. (Bravo!) Pourtant de ce point de vue, comme si c'était une opinion différente de la sienne, cet honnorable collègue a choisi de recourir aux attaques personnelles en revêtant ses remarques d'une extrême aigreur. Il (M. Mackenzie) n'entend pas suivre l'honorable collègue dans une voie dont il lui laisse plutôt le monopole parce que c'est une attitude déloyale et malvenue dans ce